

HEURES D'INFORMATIONS SYNDICALES CGT



UN TRAVAILLEUR AVERTI EN VAUT DEUX

La direction NTN-SNR, à la réunion du 23 avril 2019, a unilatéralement annoncé qu'elle dénonçait tous les accords et usages concernant les organisations du temps de travail (accord réduction du temps de travail 1999, équipes de suppléances de 2000, de CET compte épargne temps de 2016 et les usages en cours... ex : astreintes etc...).

La direction n'a pas engagé un «dialogue» social avec les organisations syndicales, elle a déclenché une remise en cause totale déchirant les accords existants sur le temps de travail.

Or, ces accords étaient loin d'être fabuleux, et même parfois combattus dans le passé par les travailleurs. Mais il suffit de voir ce que le patronat impose ces dernières années dans les grandes entreprises de l'automobile (flexibilisation du temps de travail pour en particulier s'exonérer des majorations d'heures supplémentaires) pour comprendre que NTN-SNR va faire encore pire !

Quelques citations de la direction à la réunion du 23 avril 2019 :

«la modulation haute est peu utilisée» ; «il y a un recours important aux heures supplémentaires» ; «il y a de multiples usages et primes compliqués» ; «des congés multiples avec des difficultés à les prendre, des délais différents» ; «il faut être plus compétitif et performant» ; «il y a 998 horaires de travail différents» «L'entreprise veut moderniser et actualiser» ; «donnons le choix (aux salariés) entre temps libre ou rémunération» ; «vous aurez le choix entre congés ou primes» ; «possibilité de monétiser RTT et congés supplémentaires»... «il faut un accord adapté à l'entreprise, par exemple pourquoi ne pas annualiser les temps partiels ?... on a besoin de planifier les absences... il faut des organisations agiles»... «pourquoi ne badge-t-on pas à la sortie ? c'est surprenant»...

Cela veut dire qu'ils veulent faire de la modulation haute et s'attaquer aux primes, en clair : nous faire travailler plus, quand ils le veulent et en nous payant moins

TOUTES LES CATÉGORIES DE TRAVAILLEURS SONT VISÉES ET CONCERNÉES !

VENEZ NOMBREUX AUX HEURES D'INFOS POUR DISCUTER AVEC NOUS DES REVENDICATIONS VITALES QU'IL NOUS FAUT D'URGENCE METTRE EN AVANT DANS CE CONTEXTE OÙ NOUS SOMMES ATTAQUÉS.

La Direction a proposé un accord de méthode aux syndicats pour discuter : - de la durée maximale du travail - des organisations du temps de travail - des conventions «au forfait» - des astreintes - des déplacements - du compte épargne temps (CET)... l'avancement sur tous ces thèmes pourra donner lieu à des accords distincts (applicables immédiat ou pas) pour efficacité et rapidité... et seront réunis dans une «convention d'entreprise NTN-SNR»

Nous rappelons et bien sûr plus particulièrement aux embauchés récents, que le droit syndical à NTN-SNR autorise chaque salarié à venir LIBREMENT assister à cette réunion d'information et de débats. CETTE HEURE EST PAYÉE !

DEBATEZ-EN AVEC NOUS ! PARTICIPEZ AUX HEURES D'INFOS SYNDICALES CGT :

H E U R E S D' I N F O S	S Y N D I C A L E S C G T	MERCREDI 15 Mai 2019		
		09h à 10h	Annecy (équipe 1)	réfectoire Bat.B
		14h à 15h	Annecy (équipe 2 et journée)	réfectoire Bat.B
		21h15 à 22h15	Annecy (équipe de nuit)	réfectoire Bat.B
		JEUDI 16 Mai 2019		
09h à 10h	Seynod (équipe 1 et journée)	réfectoire S4		
14h à 15h	Seynod (équipe 2)	réfectoire S4		
21h15 à 22h15	Seynod (équipe de nuit)	réfectoire S4		
Samedi 18 Mai 2019 (équipes W.E.)				
16h à 17h	Seynod	réfectoire S4		
17h à 18h	Seynod	réfectoire S4		
Mercredi 22 Mai 2019				
10h à 11h	Argonay (équipe 2)	réfectoire		
14h à 15h	Argonay (équipe 1 et journée)	réfectoire		
21h15 à 22h15	Argonay (équipe de nuit)	réfectoire		
Jeudi 23 Mai 2019				
8h30 à 9h30	Meythet (équipe 2)	réfectoire		
14h à 15h	Meythet (équipe 1 et journée)	réfectoire		
21h15 à 22h15	Meythet (équipe de nuit)	réfectoire		
10h30 à 11h30	Cran (équipe 2 et journée)	réfectoire		
16h à 17h	Cran (équipe 1)	réfectoire		

Payées sur
le temps de
travail

Quand la direction communique dans ces affiches,

Sur la « modernité » : c'est nous enlever les RTT, le volontariat pour les heures supplémentaires samedis ou jours fériés ?

Leur modernité c'est un retour au 19^{ème} siècle OUI !

Sur la « mise en place d'un temps partiel annualisé » : ça veut dire des modulations hautes, modulations basses et donc plus de majoration des heures supplémentaires ?

Sur « l'agilité » : est-ce que les responsables d'ateliers pourront décider d'une semaine sur l'autre de nos horaires rendant encore plus difficile notre vie sociale et familiale ?

Sur la « performance » : serons-nous encore plus rivés à une activité en dent de scie ? Deviendrons-nous tous des précaires qu'on pourrait appeler ou renvoyer ?

Si c'est un progrès pour les profits ça sera forcément un recul pour nos salaires et nos conditions de travail, nous ne sommes pas crédules !

Le mouvement ouvrier est né des combats pour restreindre l'allongement et l'intensification des journées de travail ! Alors, devant les reculs annoncés, nous devons nous organiser collectivement.

Le 09/05/19

HEURES D'INFORMATIONS SYNDICALES CGT



UN TRAVAILLEUR AVERTI EN VAUT DEUX

La direction NTN-SNR, à la réunion du 23 avril 2019, a unilatéralement annoncé qu'elle dénonçait tous les accords et usages concernant les organisations du temps de travail (accord réduction du temps de travail 1999, équipes de suppléances de 2000, de CET compte épargne temps de 2016 et les usages en cours... ex : astreintes etc...).

La direction n'a pas engagé un «dialogue» social avec les organisations syndicales, elle a déclenché une remise en cause totale déchirant les accords existants sur le temps de travail.

Or, ces accords étaient loin d'être fabuleux, et même parfois combattus dans le passé par les travailleurs. Mais il suffit de voir ce que le patronat impose ces dernières années dans les grandes entreprises de l'automobile (flexibilisation du temps de travail pour en particulier s'exonérer des majorations d'heures supplémentaires) pour comprendre que NTN-SNR va faire encore pire !

Quelques citations de la direction à la réunion du 23 avril 2019 :

«la modulation haute est peu utilisée» ; «il y a un recours important aux heures supplémentaires» ; «il y a de multiples usages et primes compliqués» ; «des congés multiples avec des difficultés à les prendre, des délais différents» ; «il faut être plus compétitif et performant» ; «il y a 998 horaires de travail différents» «L'entreprise veut moderniser et actualiser» ; «donnons le choix (aux salariés) entre temps libre ou rémunération» ; «vous aurez le choix entre congés ou primes» ; «possibilité de monétiser RTT et congés supplémentaires»... «il faut un accord adapté à l'entreprise, par exemple pourquoi ne pas annualiser les temps partiels ?... on a besoin de planifier les absences... il faut des organisations agiles»... «pourquoi ne badge-t-on pas à la sortie ? c'est surprenant»...

Cela veut dire qu'ils veulent faire de la modulation haute et s'attaquer aux primes, en clair : nous faire travailler plus, quand ils le veulent et en nous payant moins

TOUTES LES CATÉGORIES DE TRAVAILLEURS SONT VISÉES ET CONCERNÉES !

VENEZ NOMBREUX AUX HEURES D'INFOS POUR DISCUTER AVEC NOUS DES REVENDICATIONS VITALES QU'IL NOUS FAUT D'URGENCE METTRE EN AVANT DANS CE CONTEXTE OÙ NOUS SOMMES ATTAQUÉS.

La Direction a proposé un accord de méthode aux syndicats pour discuter : - de la durée maximale du travail - des organisations du temps de travail - des conventions «au forfait» - des astreintes - des déplacements - du compte épargne temps (CET)... l'avancement sur tous ces thèmes pourra donner lieu à des accords distincts (applicables immédiat ou pas) pour efficacité et rapidité... et seront réunis dans une «convention d'entreprise NTN-SNR»

Nous rappelons et bien sûr plus particulièrement aux embauchés récents, que le droit syndical à NTN-SNR autorise chaque salarié à venir LIBREMENT assister à cette réunion d'information et de débats. CETTE HEURE EST PAYÉE !

DEBATEZ-EN AVEC NOUS ! PARTICIPEZ AUX HEURES D'INFOS SYNDICALES CGT :

HEURES SYNDICALES D'INFOS CGT	Payées sur le temps de travail	MERCREDI 15 Mai 2019		
		09h à 10h	Annecy (équipe 1)	réfectoire Bat.B
		14h à 15h	Annecy (équipe 2 et journée)	réfectoire Bat.B
		21h15 à 22h15	Annecy (équipe de nuit)	réfectoire Bat.B
		JEUDI 16 Mai 2019		
		09h à 10h	Seynod (équipe 1 et journée)	réfectoire S4
		14h à 15h	Seynod (équipe 2)	réfectoire S4
		21h15 à 22h15	Seynod (équipe de nuit)	réfectoire S4
		Samedi 18 Mai 2019 (équipes W.E.)		
		16h à 17h	Seynod	réfectoire S4
17h à 18h	Seynod	réfectoire S4		
Mercredi 22 Mai 2019				
10h à 11h	Argonay (équipe 2)	réfectoire		
14h à 15h	Argonay (équipe 1 et journée)	réfectoire		
21h15 à 22h15	Argonay (équipe de nuit)	réfectoire		
Jeudi 23 Mai 2019				
8h30 à 9h30	Meythet (équipe 2)	réfectoire		
14h à 15h	Meythet (équipe 1 et journée)	réfectoire		
21h15 à 22h15	Meythet (équipe de nuit)	réfectoire		
10h30 à 11h30	Cran (équipe 2 et journée)	réfectoire		
16h à 17h	Cran (équipe 1)	réfectoire		

Quand la direction communique dans ces affiches,

Sur la « modernité » : c'est nous enlever les RTT, le volontariat pour les heures supplémentaires samedis ou jours fériés ?

Leur modernité c'est un retour au 19^{ème} siècle OUI !

Sur la « mise en place d'un temps partiel annualisé » : ça veut dire des modulations hautes, modulations basses et donc plus de majoration des heures supplémentaires ?

Sur « l'agilité » : est-ce que les responsables d'ateliers pourront décider d'une semaine sur l'autre de nos horaires rendant encore plus difficile notre vie sociale et familiale ?

Sur la « performance » : serons-nous encore plus rivés à une activité en dent de scie ? Deviendrons-nous tous des précaires qu'on pourrait appeler ou renvoyer ?

Si c'est un progrès pour les profits ça sera forcément un recul pour nos salaires et nos conditions de travail, nous ne sommes pas crédules !

Le mouvement ouvrier est né des combats pour restreindre l'allongement et l'intensification des journées de travail ! Alors, devant les reculs annoncés, nous devons nous organiser collectivement.